



PRÉSIDENTE DU FASO

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ouagadougou, le 02 juin 2026



VISITE D'AMITIÉ ET DE TRAVAIL DE SON EXCELLENCE MONSIEUR ROMUALD WADAGNI, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN AU BURKINA FASO

1 - Le 02 juin 2026, **Son Excellence Monsieur Romuald WADAGNI**, Président de la République du Bénin a effectué une visite d'amitié et de travail à Ouagadougou, au Burkina Faso en vue de donner un nouvel élan aux relations séculaires qui unissent les peuples Béninois et Burkinabè.

2 - À son arrivée à l'Aéroport international de Ouagadougou, le Président Romuald WADAGNI et sa délégation ont été accueillis par **Son Excellence le Capitaine Ibrahim TRAORÉ**, Président du Faso, entouré de membres du Gouvernement et de Présidents d'Institutions ainsi que des représentants des corps constitués.

3 - S'inscrivant en droite ligne de la volonté commune des deux Chefs d'État, de consolider les relations historiques d'amitié, de fraternité et de coopération qui unissent le Burkina Faso et la République du Bénin, cette visite a permis aux deux illustres personnalités de procéder à un examen approfondi des relations bilatérales ainsi que des principales questions d'intérêt sous-régional, africain et international.



4 - Sur le plan bilatéral, les deux Présidents ont réaffirmé leur attachement au renforcement du dialogue politique et à l'approfondissement de la coopération entre leurs pays. Ils ont souligné la nécessité de bâtir un partenariat renouvelé fondé sur la confiance, le respect mutuel, la solidarité et la recherche de solutions concertées aux défis communs.

5 - A cet effet et, abordant la situation sécuritaire dans la sous-région, les deux Chefs d'État ont souligné l'impérieuse nécessité de renforcer la coopération, la solidarité et la concertation entre États voisins face aux menaces communes, notamment le terrorisme, la criminalité transfrontalière organisée et toutes les formes d'extrémisme violent. Ils ont réaffirmé leur détermination à œuvrer ensemble en faveur de la paix, de la stabilité et du développement durable dans l'espace ouest-africain.

6 - Les deux Chefs d'État ont, en outre, procédé à un échange de vues sur les principaux défis auxquels le continent africain et la communauté internationale sont confrontés. Ils ont notamment évoqué les situations dans la bande sahélienne et la région des Grands Lacs et ont réaffirmé leur attachement au règlement pacifique des différends, au dialogue et à la diplomatie comme voies privilégiées de résolution des crises.

7 - Sur les questions économiques, les deux Chefs d'État se sont félicités du potentiel et des perspectives prometteuses de coopération dans les domaines du commerce, de l'industrie, de l'artisanat, de la formation technique et professionnelle, des infrastructures de transport, de la logistique, du transit ainsi que de la promotion des investissements. Ils ont convenu d'encourager davantage les échanges économiques et les investissements croisés au bénéfice des opérateurs économiques et des populations des deux pays.

8 - Appréciant le rôle stratégique du Port autonome de Cotonou dans l'approvisionnement du Burkina Faso et l'importance de la fluidité des corridors de transport pour les économies des deux pays, les deux Personnalités ont marqué leur engagement à renforcer la coopération en matière de facilitation du transit, de transport et de logistique.

9 - Afin d'insuffler une nouvelle dynamique au partenariat bilatéral, les deux Chefs d'État ont instruit leurs Ministres chargés des Affaires étrangères de prendre les dispositions nécessaires en vue de la tenue, dans les meilleurs délais, de la cinquième session de la Grande Commission mixte de coopération Burkina Faso–Bénin. Ils ont également encouragé l'accélération



de la finalisation des projets d'accords en instance afin de renforcer le cadre juridique de la coopération entre les deux États.

10 - Les deux Chefs d'Etat se sont réjouis des conditions de séjour, d'accueil et d'intégration dont bénéficient les ressortissants burkinabè vivant au Bénin et les ressortissants béninois établis au Burkina Faso. Ils ont encouragé leurs communautés respectives à continuer d'entretenir des relations exemplaires de fraternité, de coexistence pacifique et de solidarité.

11 - Les deux Présidents ont salué la qualité des liens humains qui unissent les peuples burkinabè et béninois ainsi que les attaches familiales et historiques qui contribuent à renforcer davantage le rapprochement entre les deux nations. Ils ont réaffirmé leur volonté de faire de cette proximité humaine un levier supplémentaire de coopération et d'intégration.

12 - Au terme de sa visite, **Son Excellence Monsieur Romuald WADAGNI** a exprimé sa profonde gratitude à **Son Excellence le Capitaine Ibrahim TRAORÉ**, au Gouvernement et au peuple burkinabè pour l'accueil fraternel, chaleureux et l'hospitalité qui lui ont été réservés ainsi qu'à la délégation qui l'accompagnait.

13 - **Son Excellence le Capitaine Ibrahim TRAORÉ**, a saisi l'occasion pour réitérer à Son Homologue du Bénin, ses vives félicitations pour sa brillante élection à la tête de la Nation béninoise et ses vœux les plus sincères de réussite de son mandat.

14 - **Son Excellence Monsieur Romuald WADAGNI** a invité **Son Excellence le Capitaine Ibrahim TRAORÉ** à effectuer une visite officielle en République du Bénin. Le Président du Faso a accepté cette invitation avec plaisir. Les modalités et la date de cette visite seront fixées d'un commun accord par la voie diplomatique.

15 - Les deux Chefs d'État ont exprimé leur conviction que la visite de ce jour marquera une étape importante dans la relance et le renforcement du partenariat entre le Burkina Faso et la République du Bénin, au service de la prospérité partagée, de la stabilité régionale, de l'intégration africaine et du bien-être de leurs peuples.

Fait à Ouagadougou, le 02 juin 2026

